



SAINT JOSEPH DE LA MADELEINE

---

## FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

---

Année scolaire 2025-2026

L'établissement est équipé d'un système de gestion informatique de la restauration. Les élèves qui fréquenteront les points de restauration recevront une carte magnétique personnalisée sur laquelle sera enregistré le régime choisi : externe ou demi-pensionnaire inscrit 4 jours ou 3 jours par semaine (voir annexe du règlement). Les élèves voulant prendre occasionnellement un repas devront s'assurer que leur compte restauration est suffisamment approvisionné.

- ➔ CARTE MAGNETIQUE OBLIGATOIRE à présenter à l'entrée du self ou de la cafétéria.
- ➔ TOUTE CARTE DETERIOREE PAR LES ELEVES sera remplacée moyennant la somme de 5 euros.

### Inscription à la demi-pension :

Les familles peuvent inscrire leur enfant à la demi-pension pour toute l'année scolaire, sans modification possible pendant l'année.

Le prix du repas est fixé à 7, 00 €. Le règlement des frais de demi-pension se fait par chèques, espèces, virements ou en ligne sur le site « ecoledirecte, dès réception de l'appel de fonds envoyé aux familles par mail, en septembre et janvier.

Les élèves inscrits externes ont la possibilité de prendre leur repas occasionnellement, payable d'avance.

Les repas pique-nique sont strictement interdits dans l'établissement.



# FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

COLLEGE ET LYCEE

*LA CAFETERIA EST RESERVEE AUX ELEVES DES LYCEES ET B.T.S*

A REMETTRE IMPERATIVEMENT AUX SURVEILLANTS DE NIVEAU

**AVANT LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025**

Madame, Monsieur, ..... responsable de l'élève :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Inscrit son enfant en tant que :

Demi-pensionnaire :

4 jours

3 jours :  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi

Externe

Marseille, le .....

Signature du responsable de l'élève